

Réf: Dossier 269383

Avis de constitution

SOCIETE « SUBLIME FABRICATION »

Siège ABIDJAN ABOBO ANOKOI-KOUTE, Lot NEANT,
Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUBLIME FABRICATION »

Objet :
-mécanique générale
-réparation de machine
-fabrication de pièces métallique
-soudure
-fraisage
-perçage

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO ANOKOI-KOUTE, Lot NEANT,
Ilot NEANT

Dirigeant(s) M TRAORE SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13534 du 18/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88991/GTCA/RC/2023 du 18/12/2023

Pour Avis

Le CEPICI

